



N° : FAC0290
Date : 06/01/2021
N° client : CLT00000009

Tél. : 04 67 47 64 01
Email : florencechibaudel@gmail.com

HECTARE SA

ZI Les Portes Domitiennes
RN 113
34741 VENDARGUES

PAYE	COMPTABILISE
LE 04/02/21	01-078
PAR 6747	
DE 3960	

TabP

Réf. : PA Les Corolles / **CLARET**

Monsieur,

je vous prie de trouver ci-joint mes honoraires relatifs à la réalisation en vue de son dépôt, du permis d'aménager du lotissement "les Corolles" sis en la commune de Claret.

Ceux-ci s'élèvent à 3 300 euros HT
soit TROIS MILLE NEUF CENT SOIXANTE EUROS TTC.

Sincères salutations
Florence Chibaudel

Libellé	Montant HT	TVA
PA -PERMIS D'AMENAGER	3 300,00 €	20,00%

Détail de la TVA			
Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	3 300,00 €	20,00%	660,00 €

Total HT	3 300,00 €
TVA	660,00 €
Total TTC	3 960,00 €

Règlement	Virement
Echéance(s)	3 960,00 € au 22/01/2021

Coordonnées bancaires	
Nom	CAISSE EPARGNE NX CPT
IBAN	FR76 1348 5008 0008 0061 3598 142
BIC	CEPAFRPP348

Le montant total s'élève à trois mille neuf cent soixante euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, 1 al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Bon pour paiement
le 19/01/2021